



DOSSIER

Cruzille : entrée dans la modernité du 20ème au 21ème siècle

Le XXe siècle, même pour un petit village comme le nôtre est marqué par de véritables bouleversements des façons traditionnelles de vivre. La découverte de nouvelles énergies, leur « domestication », les transports, la maîtrise de l'eau, les communications... On parle alors de progrès, d'avancée technologique, de modernité, de course à l'énergie, de révolution numérique.

Notre future « société moderne » trouvera, hélas, de gigantesques terrains d'expérience avec deux guerres mondiales et leurs conséquences. Cette fuite en avant ne se fera évidemment pas sans effets collatéraux.

Cruzille, petit village bourguignon, comme tant d'autres communes, tout au long de ce siècle, se dotera d'eau potable, d'électricité etc. et s'attachera à rester toujours « dans la course ».

Nous essayerons , dans les pages qui vont suivre, d'évoquer quelques unes des étapes décisives de cette avancée vers une certaine modernité.

Les pierres d'évier

par Claire Cornillon

Avant que les maisons bénéficient d'une adduction d'eau, l'eau était puisée à la fontaine ou tirée du puits. La pierre d'évier était le plus souvent insérée sur le muret de la galerie mâconnaise, taillée directement dans la pierre, parfois elle était insérée à l'intérieur de la maison, et seul son bec déversoir dépassait du mur: un exemple dans un maison de Sagy-le-Haut, Place des treilles (dessus de porte gravé « 1764 »).

Les eaux s'écoulaient directement dans la rue, l'impasse ou la cour.

On trouve encore dans le village de très nombreux exemples de ces vieilles pierres d'évier de formes et de tailles multiples.



Pierre d'évier à Fragnes





Cruzille : les étapes de l'arrivée de l'eau

par Claire Cornillon

C'est au XX^e siècle que se situent les trois grandes étapes, dans l'équipement hydraulique de la commune, qui vont vraiment révolutionner la vie domestique.

1913 voit l'arrivée de l'adduction d'eau potable à Collonges et au bourg de Cruzille et la construction d'une citerne dans la cour de l'école (sous Benoit Barraud Libet, maire de 1908 à 1925).

1933 à 1937 : Le syndicat Intercommunal des eaux du Haut Mâconnais organise l'adduction d'eau dans tout le village : quatre hameaux sur l'ensemble des cinq sont concernés : Le Bourg, Collonges, Sagy, Fragnes. Seul Ouxy restera, et aujourd'hui encore, sans raccord à une adduction collective (sous Edgard Ponthus, Maire de 1929 à 1944).

1970 : Projet d'assainissement, construction du réseau du tout à l'égout, chaque maison va être dotée d'un branchement, à l'exception des hameaux de Fragnes et Ouxy qui conserveront des équipements individuels du type fosses septiques ou puits perdus (sous Henri Bajard, Maire de 1946 à 1976).

1913 - L'eau arrive près des maisons à Collonges et à l'école

Projet de Conduite d'eau , abreuvoir et citerne aux écoles :

Dès 1903 cet important projet est initié. Contrairement à Sagy, Collonges et le Bourg, avaient très peu de puits, ou autres, pour puiser de l'eau.

De 1903 à 1913, pendant 10 ans, dans les archives municipales, on retrouve les traces des évolutions de ce projet jusqu'à son aboutissement.

3 Mars 1912 : Une délibération du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire Benoît BARRAUD, vote les ressources pour l'exécution des travaux, l'achat d'une lande de 6 Ares comme périmètre de protection autour de la source captée.

C'est Mr C. Blanc, architecte de Tournus, qui a fait l'étude du projet ambitieux qui envisage la captation d'une source au Nord du village pour amener l'eau dans Collonges et à l'école.

L'estimation totale du coût du projet s'élève à 10 873,02 F. La commune a l'assurance d'avoir une aide du Pari mutuel.

Subvention du Pari mutuel		3018,00 F
Reste à charge de la commune 7855,02 F	Ressources libres de la commune	4800,00 F
	Emprunt auprès du Crédit Foncier de France	3500,00 F
Total		11318,00 F

L'emprunt contracté sera remboursable en 30 annuités de 197,72 F . Il implique une imposition supplémentaire de 4c à partir de 1913.

« Le Conseil vote cette imposition de 4 centimes qui sera inscrite au budget primitif de 1913 et des années suivantes.

Il prie Monsieur le Préfet de bien vouloir ratifier toutes ces décisions dans le plus bref délai afin que l'on puisse mettre en adjudication le plus tôt possible les travaux d'adduction d'eau qui sont attendus avec tant d'impatience par la population de la commune de Cruzille. »

Ce projet est approuvé par le Préfet le 14 Mars 1912.

C'est l'entreprise Chambard-Moindrot qui est choisie car c'est elle qui consent le rabais le plus considérable. Les travaux se montent à 9855,27F. Mr Chambard Moindrot doit verser un cautionnement de 492,75F pour sceller son engagement



à faire les travaux. Le dossier est approuvé le 4 Mai 1912 par la Préfecture et son secrétaire Général Mr Regnard.

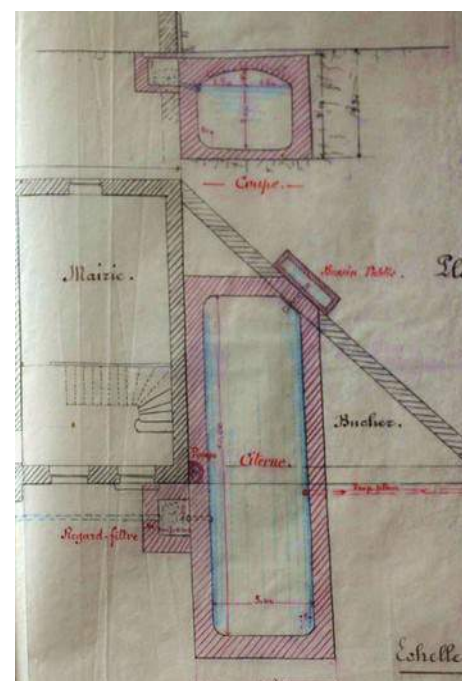
Les travaux sont effectués courant 1912. Le 08/12/1912, l'architecte, Mr Blanc fait la reconnaissance de l'ensemble des travaux :

« Exécutés conformément aux prescriptions du devis d'après les ordres donnés et suivant les règles de l'art. »

Le remboursement de son cautionnement à Mr Chambard intervient le 21/04/1913.

La réception définitive des travaux a lieu le 2 mars 1914.

À partir de là, Collonges et le bourg ont eu eux aussi de l'eau à volonté, la citerne de l'école avait été creusée et construite sous le bûcher, soit sous le niveau de l'actuelle mairie et de la cour. À l'extérieur de la mairie, directement sur la rue, on peut encore voir quelques éléments de la pompe qui servait à puiser, depuis la rue, l'eau de la citerne .



Le circuit de cette « nouvelle eau » venant du Nord :

Les nouvelles canalisations installées (329m et 21m) alors partent de deux sources différentes situées à l'entrée Nord du village, à l'est de la route de Martailly :

-la source Boissaud (découverte en 1847, modifiée en 1912) située dans le haut de la parcelle de 6,5 ares, de sécurité réservée à l'époque qui rejoint le Bassin Renard (alimenté par une source et deux canaux d'assainissement faits vers 1848, bassin rendu étanche par des travaux en ciment en 1912) puis le bassin Burdeau, où elle rejoint les eaux de la source Moindrot

-la source Moindrot : captée en 1912, de débit au moins égal à celui de la source Boissaud, même en été (environ 8l/mn) qui rejoint le Bassin Burdeau, situé en aval du bassin Renard,(alimenté par une ancienne canalisation en pierre, refaite en 1912)

La canalisation générale rejoint ensuite, en ligne droite, en passant dans les divers prés situés en contrebas de la route de Martailly, la fontaine encore en place aujourd'hui sur la place Ponthus.

1935 à 1939 : Mise en œuvre d'un projet d'adduction d'eau collective : L'eau potable va arriver dans presque toutes les maisons de Cruzille

Depuis 1933, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut-Mâconnais a été constitué et, rassemble autour du Projet d'alimentation en eau potable les communes de Cruzilles (à noter son S final), Bissy-la-Mâconnaise, Burgy, Lugny, Montbellet, Verizet-Fleurville, Clessé, Viré, Peronne, St-Maurice-de-Satonnay, Uchizy, Chardonnay et Plottes.

C'est Mr Merlin Marc, Ingénieur à Lyon, qui est l'auteur du projet. Mr Ponthus, maire, représente Cruzille au sein du syndicat. Mr Blanc Eugène, Conseiller Général, et maire de Lugny, préside le syndicat.



Par arrêté en date du 3 Août 1935 , le Préfet de Saône-et-Loire prescrit l'enquête réglementaire relative à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux d'alimentation en eau potable des communes réunies .

À l'appui de ce projet, sont émis les arguments suivants :

- l'alimentation en eau potable est nécessaire et urgente en raison des périodes de graves pénuries d'eau qu'ont connues les étés de 1933, 1934 et 1935.
- ces travaux seront pour la population source de bien-être et permettront la défense contre l'incendie.

En 1936, le syndicat se voit attribuer une aide ministérielle de 60 % sur le projet qui reçoit du Préfet un avis favorable. Le montant maximum global, sur l'ensemble des communes de la dépense est fixé à 8 750 000 F. Le principe d'un emprunt sur particuliers est adopté au taux d'intérêt de 5 % (*s'il est réalisé sur particuliers, il bénéficiera d'une prime de 10 % prévue par le décret du 07/09/1936*).

Sur Cruzille le projet prévoyait, dès 1933, un potentiel de raccordement d' environ 35 abonnements de foyers à 100F et un abonnement à 190 F. Cet apport devait donc pouvoir couvrir presque la totalité des frais d'annuité et d'exploitations.

Pour réaliser son projet , le syndicat des communes va être autorisé, par le Préfet, à dériver des eaux de sources venant de sources de Fragnes pour Cruzille, de sources du Plâtre pour Bissy-la Maconnaise et de sources du Bois de Lugny pour Lugny ... Il est prévu, en outre, pour compenser les déficits saisonniers, des remontées d'eau de St gengoux où les quantités d'eau sont beaucoup plus importantes.

Ces travaux, déclarés d'utilité publique, s'engagent donc à respecter un règlement assez précis portant sur les quantités, le procédé d'épuration des eaux (sous le contrôle du Conseil départemental d'hygiène), les éventuelles conséquences à assumer envers des tiers en cas de dommages, les acquisitions à l'amiable ou par expropriations des terrains sur lesquels portent les travaux.

Par arrêté du Préfet les différentes communes sont autorisées à s'imposer extraordinairement de centimes additionnels sur les contributions directes. Cruzille devra donc s'acquitter d'une contribution totale de 189 946 F, soit 30 annuités de 12 359,68 F (Centimes additionnels de 349 pour Cruzille). Le remboursement de la dette portera sur 30 annuités. Le Conseil municipal de Cruzille a adopté l'ensemble de ce projet le 21 Mars 1937.

Les travaux ont été réalisés et terminés en 1939 avant l'entrée en guerre du pays.

Les stations de pompage des eaux de sources

Trois stations de pompage ont donc été édifiées, entre 1933 et 1939, pour répondre aux besoins en eau potable de notre village.

Deux stations sont propres à Cruzille : on peut encore voir au Nord du village après les dernières maisons, le premier réservoir, situé à une cote moyenne de 330m, il avait une capacité de 50m³.

Le réservoir de Fragnes situé dans le hameau coté sud, à une cote de 416m et d'une capacité de 50m³ existe toujours mais a probablement été modifié.

Un gros réservoir, a été installé également à la jonction Sagy Bissy, on peut toujours le voir, à l'embranchement de la route de Charcubles.



Captage Cruzille



Captage Fragnes



Captage Bissy



Captage Fragnes

Après guerre, notamment en 1947, d'autres travaux ont été engagés par le Syndicat des Eaux, essentiellement pour de nouveaux raccordements et une station de captage à Fleurville.

Progressivement ensuite, des améliorations seront faites à des époques plus proches de nous.

Le premier réservoir est abandonné aujourd'hui, il a été délaissé au profit d'un autre situé à l'est du village, et du lieu-dit « les barres de Sagy », à une cote plus élevée de 347m, avec une capacité de 350m³. Le relais de pompage de Grevilly lui est associé au même endroit.



Captage "les barres de Sagy"

L'arrivée de l'électricité

par Armelle Chapuis

C'est un geste devenu quotidien, que l'on fait sans y penser : en un instant, on allume la lumière ou on met en marche un appareil électrique. Pourtant, le parcours de l'électricité est loin d'être simple pour arriver jusque dans les foyers.

L'électrification rurale de la France, réalisée en grande partie entre 1920 et 1939, se décompose en trois grandes périodes :

- 1880-1918 sont les années de balbutiements et d'expériences.
- À Azé, et ce depuis 1906, une usine produisait au fil de l'eau d'une petite écluse et avec une machine à vapeur, un pôle courant continu. C'est ce qu'on appelait la « houille blanche ».
- 1919-1939, est charnière puisqu'elle voit l'État et les collectivités locales jouer pleinement leur rôle de propagandiste et de financier. À l'origine de ce développement se trouve la Première Guerre mondiale. Elle a élargi les domaines d'application de l'énergie électrique en ouvrant les yeux à un grand nombre de paysans, notamment aux jeunes mobilisés pour la guerre, qui n'avaient jamais quitté leurs terres et qui en traversant les grandes villes, ont entrevu le progrès apporté par la « fée électricité ».



Enfin, la période qui va de 1948 au milieu des années 1960 voit se parachever, sous la direction d'Électricité de France (EDF) créée en 1946, l'œuvre entreprise avant guerre. À travers la nationalisation, les tarifs d'électricité sont uniformisés sur tout le territoire.

Mais revenons à notre commune :

Monsieur Jean Lafarge disait dans le bulletin municipal de 2010 : « c'est en 1927 que le courant alternatif 110 volts produit à Cize-Bolozon dans l'Ain parvint jusqu'à Cruzille. Timidement d'abord avec une lampe de 15/20 bougies, parfois 2 lampes : la puissance des lampes correspondait à l'éclairage de 10, 16, 25 bougies.

Un transformateur en tôle trônait devant l'église, proche du monument aux morts il fut victime plusieurs fois par an de la foudre. Les pannes et les baisses de tension étaient fréquentes, aussi chacun conservait-il précieusement sous la main une lampe à pétrole prête à servir. »

On laissa longtemps hors circuit les écuries, les caves. Les artisans hésitèrent avant de remplacer leur moteur à pétrole. Les connexions, les douilles étaient en buis. Les câbles recouverts de coton et de goudron cheminaient directement sur les murs.



D'après les archives, Mr Benoît Barraud-Libet, maire de Cruzille de 1888 à 1908 a procédé au premier examen du cahier des charges.

Le 12 décembre 1919 est lancée la 1^{ère} souscription auprès des habitants de Cruzille, qui s'engageaient pour 10 ans à consommer de la lumière électrique aux conditions du cahier des charges qui sera approuvé par la commune : 13 souscripteurs pour une somme de 635 francs.

En 1921, la commune de Cruzille s'engage dans le processus d'électrification, pour assurer d'abord l'éclairage public, puis la fourniture d'électricité aux citoyens. Elle reçoit l'autorisation du préfet, Gaston Allain, pour faire partie du syndicat des communes institué à Romenay pour l'établissement d'un réseau rural d'énergie électrique -le syndicat de communes semble le système le plus adapté à l'idée de service public qui caractérise l'électrification rurale.

Suit alors au cours de l'année 1924 des enquêtes pour établir un cahier des charges, un projet d'emprunt soit dans un établissement de crédit pour 30 ans, soit auprès de particuliers pour 20 ans ainsi qu'une évaluation des besoins.

Dans le cahier des charges, la commune s'engage à mettre à la disposition du concessionnaire moyennant aucune redevance un local propre à installer un poste de transformation et le terrain nécessaire aux ouvrages accessoires.

La commune s'engage à prendre 20 lampes pour l'éclairage des rues, places et bâtiments communaux.

Les installations et les fils spéciaux d'allumage sont entièrement à sa charge.

Elle prendra encore une fois part aux frais de support.

Les compteurs seront fournis, posés, plombés et entretenus par le concessionnaire qui percevra à titre de rémunération pour ce service une somme.

Duplication de l'enquête envoyée à Paris 16, rue Orléans (XII^e arr.)

2^e Mi 1922. Enquête sur la puissance susceptible d'être utilisée par la Commune de Cruzille

1 ^o La Commune prévoit-elle pour elle :	- 12 lampes pour les rues
a) <u>Éclairage</u> :	- 2 — pour la mairie
	- 1 — pour la école
	- 1 — logements insalubres
	- 1 — (pour les publics)
b) <u>Force motrice</u> ?	Néant

Résumé de l'enquête faite chez les habitants

Nombre d'habitants : 286	Foyers : 105
a) <u>Éclairage</u>	4/10 lampes 25 bougies
	9/5 — 16 bougies
	4/4 — 25 bougies
	1/7 — 32 bougies
	1/7 — 50 bougies
b) <u>Force motrice</u>	Motus : Néant



C'est sous le mandat Monsieur Claude Blettery maire de 1925 à 1928 que se fit l'électrification de Cruzille .

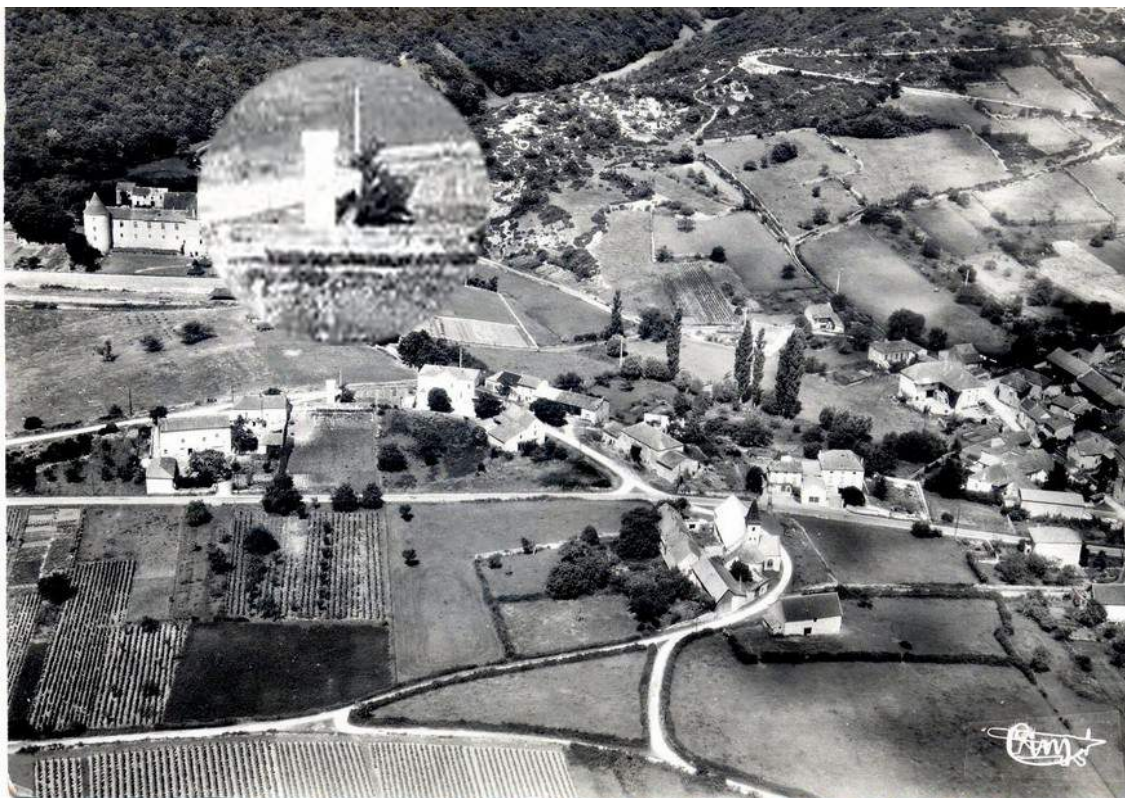
La société « Entreprises Électriques du Centre » concessionnaire de la distribution d'énergie électrique établit une prévision de dépenses pour 2 postes « transformation » :

1 à Sagy-Collonges pour 16200 Francs,

1 à Fragnes –Ouxy pour 20200 Francs soit un total de 36400 Francs.

Deux transformateurs « tour en béton » de 7 m de haut et de 2 X2 m de côté furent construits :

- 1 sur le faitral sur la route de Fragnes pour Fragnes et Ouxy : celui-ci aurait été détruit, dans les années 60.
- 1 entre l'école et la maison de François Dedienne pour alimenter le Bourg qui sera remplacé en 2001 par des postes sur socle plus discrets .



Les voisins se souviennent du bruit fort désagréable qui s'en échappait. Monsieur Louis Ladame a encore en mémoire la tempête de neige qui a mis hors service ce transformateur privant en conséquence le village d'électricité pendant une semaine et ce dans la période de Noël.

En 1928, cette même entreprise (dont le siège social se situe à Montceau-les-Mines) chiffre, à la demande du bureau



de Cuisery, le projet d'électrification de Fragnes et d'Ouxy pour un réseau constitué d'un pylône avec un transformateur, d'une ligne mesurant 1500 m desservant la ferme d'Ouxy et d'une ligne mesurant environ 1110 m desservant Fragnes, les 2 lignes étant établies sur des poteaux de 9 m, pour une dépense de 53000 Francs . Cette installation nécessitera la construction, à la charge du syndicat, de 2250 mètres de lignes haute tension dont 650 mètres dans les bois.

Un extrait du registre des délibérations de janvier 1930 stipule que, sous la présidence de Monsieur Edgard Ponthus, maire de 1929 à 1946, le conseil municipal approuve les devis d'électrification des hameaux de Fragnes et d'Ouxy et la convention entre le président du syndicat de la Basse Seille et la société des Entreprises Électriques du Centre pour la construction des extensions demandées ainsi que le tracé.

« Le conseil municipal s'engage à se procurer les ressources nécessaires pour solder la dépense fixée forfaitairement à la commune à la somme de 75206.12 Francs ».

D'autres travaux d'extensions et de rénovation suivront.

De nos jours, il existe 4 transformateurs postes sur poteaux à Ouxy, à Fragnes, aux Essards et à Sagy le Haut et 5 sur socles : 2 à Sagy, un au bourg qui a remplacé en 2001 le transformateur en béton, 1 en Chaneau, 1 à Collonges et un futur poste sur socle est prévu chez Julien Guillot aux vignes du Maynes pour raccorder la nouvelle installation de panneaux photovoltaïques.

Il est à noter que le château possède une ligne électrique indépendante et un transformateur situé dans la tour sous la lingerie.

Au départ il y avait 20 lampes pour l'éclairage des rues: 15 à Cruzille, 5 à Sagy.

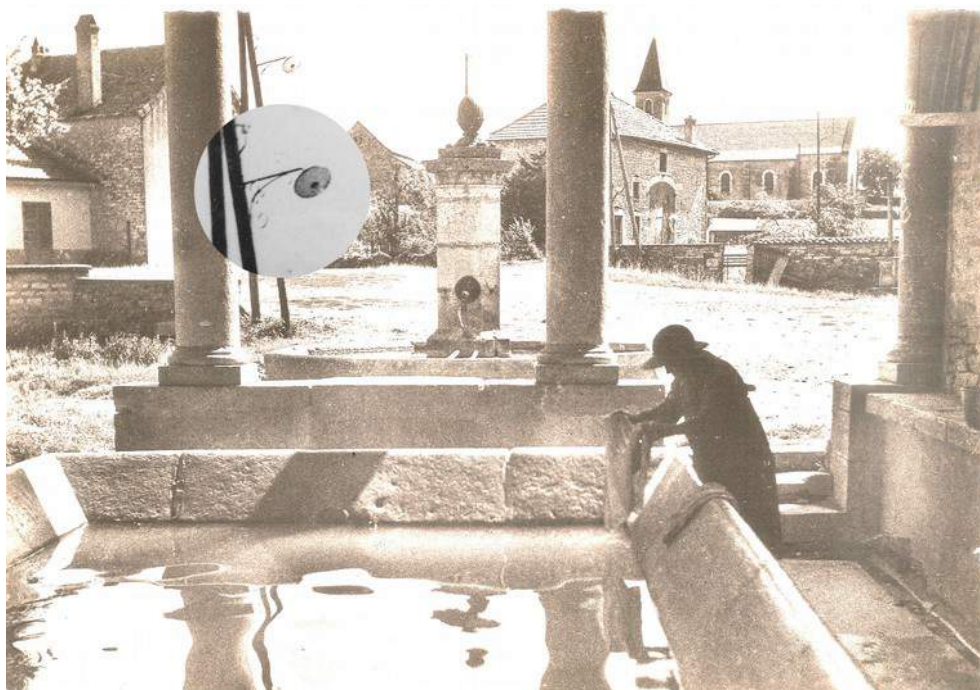
Ces lampes, accrochées en haut de poteaux en bois étaient constituées d'un abat-jour en fer émaillé ressemblant à un couvercle de casserole et d'une ampoule à filaments métalliques.



Transformateur de Sagy



Transformateur de Fragnes





Mais toutes les rues, loin de là, n'étaient pas éclairées donc pas sécurisées, pour les habitants qui allaient travailler au château, mieux valait avoir prévu sa lampe de poche. Monsieur le maire de l'époque recevait moult demandes, chacun voulant voir son quartier doté d'une lampe. On m'a raconté qu'il était d'usage de se voir attribuer une lampe électrique publique quand on était conseiller municipal.



Poteaux ciment Sagy-le-bas

Ensuite arrivèrent les lampes ½ ballon de rugby et les poteaux en bois remplacés par des poteaux en ciment.



Identification de poteau bois

En 1980, le cœur du village a été doté de candélabres et la mairie de globes modernisant les murs de la façade.

Si au début, l'éclairage fonctionnait toute la nuit pour des raisons économiques en 2010 le conseil municipal en place décida de le couper de 23h à 6h00 du matin.

Les heures de l'éclairage public étaient programmées par un mécanisme d'horloge situé dans des armoires fermées. La gestion en était confiée à des conseillers municipaux. C'est la SMEE qui s'en occupe maintenant.



Avec la modernité et l'apparition de nouveaux matériaux, les fils en coton ont été remplacés par des fils électriques composé d'une âme conductrice, rigide ou souple, enrobée d'un isolant. Les interrupteurs en porcelaine furent remplacés par du plastique.

La production

Ce sont les centrales nucléaires qui fournissent les trois quarts de la production, suivent l'hydroélectricité et l'éolien. L'électricité qui arrive à Cruzille peut provenir de plusieurs réseaux ; selon les besoins du moment, tel ou tel moyen de production sera sollicité en général de la centrale la plus proche. Les panneaux photovoltaïques sont un nouveau mode pour fabriquer de l'électricité qui est soit revendu à EDF soit garder pour sa consommation personnelle comme le fait Julien Guillot et les vignes du Maynes.

L'acheminement et la distribution

Une fois produite par les centrales, l'électricité est acheminée via des lignes haute tension grâce auxquelles elle parcourt de longues distances. Pour de courtes distances, à l'étape de la distribution, les lignes sont en moyenne ou basse tension.





La fourniture

Une fois acheminée et distribuée, l'électricité est fournie aux particuliers. C'est à ce moment précis que vous entrez en contact avec votre fournisseur pour signer votre contrat. C'est aussi là où les effets de la concurrence commencent à se faire sentir. À l'ancien monopole historique, EDF, se sont en effet ajoutés de nouveaux opérateurs, parmi lesquels ENI déjà fournisseur pour les entreprises. Il est donc possible de choisir son tarif, mais aussi parfois le mode de production de l'électricité que vous souhaitez utiliser.

Les lavoirs

par Claire Cornillon

Le milieu du XX^e siècle, globalement entre 1950 et 1970, marque sans doute le début de la désertification des lavoirs. Pourtant, leur construction, leur entretien avaient largement occupé les diverses magistratures du village pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e.

C'est sans doute l'arrivée des machines à laver électriques dans les maisons et l'installation de petits lavoirs privés, dans les cours ou les caves, les sous-sols (les buanderies) qui vont provoquer l'extinction progressive de l'activité des grands lavoirs collectifs. C'était pourtant des lieux, aux dires des anciens, où les femmes se retrouvaient et parlaient allègrement, autour de leurs lessives.



Marie Barraud à Sagy



Cette petite dame au chapeau serait peut-être Madame Alabéatrix (mère de Louis 1914-1997) ou peut-être une certaine Mme Drain ?

Un seul lavoir existait au bourg, encore aujourd'hui sur la place Ponthus, Sagy en a eu jusqu'à trois, dont deux couverts, Fragnes en a eu un dont on aperçoit les ruines dans le pré, en contrebas du hameau.



Lavoir de Sagy-le-bas, rue du moulin Jeandet



Lavoir de Sagy-le-haut



Lavoir "aux grands prés" Sagy-le-bas



Lavoir "aux grands prés"



Lavoir de Fragnes



Lavoir d'Ouxy



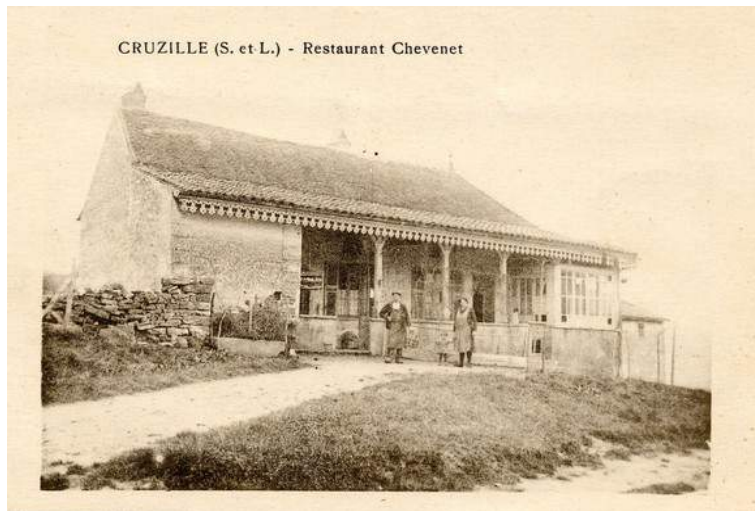
Arrivée et évolution du téléphone

par Armelle Chapuis

À ses débuts, fin du 19^{ème} siècle, le réseau téléphonique était entièrement manuel.

À Cruzille, dans les années trente, il y a eu d'abord une cabine publique au bourg au café Chevenet sous la véranda de la maison Dedienne (c'était le 1 à Cruzille), puis une au café des Tilleuls, dans la salle à manger/chambre de « la Valentine », une à Sagy (dans le couloir de la boulangerie, le 8 à Cruzille), et enfin une à Fragnes chez Monsieur Nicolas, papa de Mme Malaterre dont le numéro était le 3 à Bissy-la-Maconnaise.

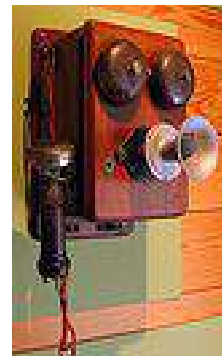
Il n'y avait aucune installation à la mairie ; seules quelques bonnes maisons avaient leur numéro.



Le téléphone était une boîte cubique en bois verni avec une manivelle et un combiné.

Pour téléphoner de la cabine, après avoir acheté un ticket, il fallait faire un enchaînement de séquence :

- Décrocher le combiné
- Tourner la manivelle
- Attendre la liaison avec le poste
- Énoncer son numéro et le numéro demandé
- Attendre parfois longtemps si la demoiselle des postes était occupée et si l'appel devait être relayé sur un autre centre téléphonique avant de percevoir une voix plus ou moins déformée et lointaine.



Un tarif rigoureux permettait de solder la communication et on ne partait pas sans boire un verre.

Difficile d'expliquer le cheminement de la voix sur ces deux fils de cuivre fixés sur des « tasses » les isolateurs au sommet de maigres poteaux.

Le télégramme était transmis par téléphone à la cabine publique ensuite transcrit sur le fameux papier bleu, cacheté, puis un des fils Chevenet l'acheminait à son destinataire.

Vient ensuite le téléphone automatique.

L'intérêt du téléphone automatique est d'appeler directement un correspondant sans passer par une opératrice. L'utilisateur décroche le combiné de son téléphone puis transmet à une machine, à l'aide d'un cadran mobile, la série de chiffres identifiant son correspondant (son numéro de téléphone).



"Lors du passage à l'automatique en région parisienne, un numéro à trois chiffres a été associé à chaque central téléphonique. Les abonnés devaient composer ces trois chiffres, puis le numéro de leur correspondant. Comme les



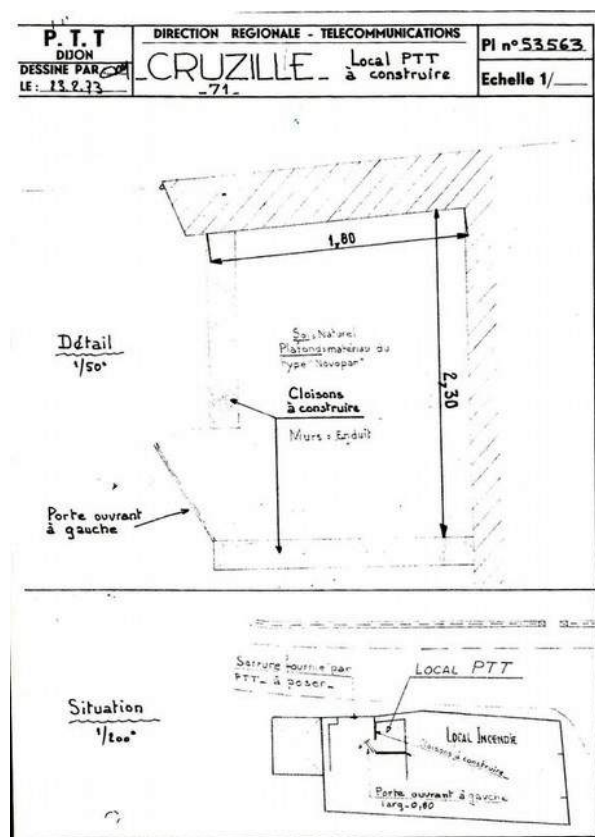
abonnés avaient en mémoire les noms des centraux de leurs correspondants, on écrivait sur les cadrans de numérotation des appareils, quelques lettres de l'alphabet pour chaque chiffre, ce qui permit de conserver longtemps l'habitude, en donnant son numéro, de donner le nom du central, par exemple DANTON et non le numéro 326 correspondant. Il fallait néanmoins appeler l'opératrice par le 16 pour les relations « interurbaines » et par le 19 pour les relations « internationales »." Source internet.

En 1973, des travaux de réaménagement du réseau téléphonique sont programmés en mai par la direction régionale des télécommunications de Dijon. Monsieur Henri Bajard reçoit un courrier qui lui annonce la mise en place d'un autocommutateur téléphonique. Le local choisi est situé à côté du local incendie, le sol étant aménagé et bétonné par les soins de l'administration des télécommunications (voir plan).

Le nouvel autocommutateur téléphonique se trouve actuellement



en bas du chemin des écoliers.



À Cruzille la cabine publique se trouvait sur la place Ponthus à côté de la serve. Mise en place dans les années 80, elle a été enlevée en 2016. Cette cabine fonctionnait avec des pièces puis avec une carte bancaire.



« Allo New-York, je voudrais le 22 à Asnières... »

C'est par un sketch populaire d'il y a cinquante ans qu'un humoriste français raillait l'incohérence de l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphone (PTT) comme l'on disait alors, et ridiculisait ceux qui, pour atteindre la banlieue parisienne, devaient passer par New York.

Pouvez-vous imaginer votre numéro de téléphone sans son «06» ou son «03» ? Pour les plus jeunes, c'est même



impossible. Pourtant, la numérotation à 10 chiffres n'est que la dernière étape d'une longue histoire des télécommunications en France. Une épopée qui a démarré en 1896. A l'époque, les numéros de téléphones ne comprenaient que 5 chiffres. Ils ont ensuite intégré des lettres en 1912 pour finalement passer au 100% numérique en 1953.

Le 25 octobre 1985, le quotidien des Français est bouleversé une nouvelle fois. La numérotation ajoute un chiffre supplémentaire, passant de 7 à 8 chiffres.



À Cruzille, chaque foyer s'est progressivement équipé d'un téléphone à cadran puis à touches. Ceux-ci ont été complétés par le minitel qui permettait de faire des recherches depuis le domicile.



L'apparition du téléphone sans fil en 1990 a permis de pouvoir se déplacer à l'intérieur de la maison. Les combinés n'ont plus besoin d'être reliés à un poste par un fil, les communications étant désormais transmises par ondes radio.



Enfin la téléphonie mobile a vu le jour



La téléphonie mobile est née dans les années 1950 aux États-Unis. Les premiers réseaux nécessitaient l'allocation d'une fréquence par communication, et les secteurs géographiques étaient larges (peu d'abonnés par unité de surface). Par la suite, les réseaux cellulaires ont permis un usage plus rationnel des fréquences, augmentant ainsi de façon considérable la capacité des réseaux.

Outre la communication téléphonique classique, le téléphone mobile a développé d'autres fonctionnalités telles que l'envoi de textes courts (SMS) et l'accès à internet (Web).* voir l'article internet.

Chez nous, les premiers « portables » ont vu le jour avant l'arrivée du XXI^e siècle : le téléphone portable, également appelé téléphone mobile ou téléphone cellulaire, a révolutionné notre vie quotidienne en nous permettant de communiquer partout où il y a un réseau de téléphonie mobile, réseau qui a beaucoup évolué ces dix dernières années à Cruzille.

Au jour d'aujourd'hui rares sont les habitants de la commune qui n'ont pas un téléphone portable, voire même portable nouvelle génération.

Les technologies de l'information et de la communication prenant chaque jour plus d'ampleur, qui sait ce que nous réserve l'avenir en matière de téléphonie ?

L'arrivée de l'Internet

Il est intéressant de s'attacher au développement du réseau téléphonique car c'est grâce à ce dernier qu'Internet a pu se propager et s'installer dans tous les lieux publics ou privés.

L'équipement de Cruzille en lignes téléphoniques, plutôt récent, a été essentiel à l'expansion des réseaux actuels de communication. Il faut en effet attendre les années 1970 pour que le gouvernement français considère le téléphone comme un véritable bien d'équipement et non plus comme un objet lié aux seuls loisirs.

Le téléphone fixe se généralise ainsi durant les années 1980, avant l'essor du téléphone portable à partir de 1997. L'existence d'Internet remonte quant à elle véritablement à 1982, avec la création d'un système de



communication protocolaire (les adresses IP pour Internet Protocol), mais Internet se démocratise seulement depuis le début des années 2000.

Le principe d'Internet

La communication et le partage d'informations sont des principes de base de l'Internet. Chaque individu ayant accès à l'Internet peut consulter tout ce qui y est mis en ligne.

Très régulièrement, l'Internet est comparé à une grande toile d'araignée. Si on suit cette métaphore, on peut voir que chaque nœud de la toile est relié aux autres par les fils. Ainsi, sur Internet, chaque ordinateur est relié à des milliers d'autres par le biais du réseau (celui-ci peut être constitué de câbles téléphoniques, de fibre optique, de satellites).

Sur ce réseau, se trouvent des machines constamment en service, sur lesquelles se trouvent les sites internet et autres applications web, ce sont les serveurs.

Nous vivons dans une société de l'information, société de la communication et Internet y représente un véritable support de choix. Plus qu'un support, on pourrait même parler d'un monde à part reposant sur une économie, une vie sociale, en plein développement.

Ces dernières années, le commerce en ligne s'est développé d'une manière considérable. Les internautes ont à leur portée tout un panel de choix et de possibilités : achat en ligne, notamment avec les systèmes de paiements en ligne sécurisés proposés par les banques, annuaire électronique, sites de recherches multiples et variées. Le travail à domicile des artisans, commerçants, professions libérales et autres en est grandement facilité.

www.cruzille.fr, le site officiel de la commune de Cruzille

Cruzille a, depuis 2015, un site internet créé et géré par Maxime Renard (Responsable commission communication de la commune) : l'hébergeur du site est campagnol.fr, site réalisé par l'AMRE (Association des Maires Ruraux de France) pour un coût annuel à la commune de 180 euros TTC. Tout le monde peut utiliser ce site pour faire passer des informations, des textes et des photos relatant les manifestations ou des événements.

L'arrivée d'Internet par la Fibre optique à Cruzille

Une réunion récente entre Orange et les représentants de la municipalité nous a informés de l'arrivée prochaine dans notre village (tous les hameaux compris) du réseau « fibre optique » support du réseau internet très haut-débit. Ce chantier devrait se dérouler en 2018.



Une condition nécessaire à l'arrivée de ce nouveau réseau de télécommunication dans chaque habitation est que celle-ci puisse être identifiée par son numéro dans la rue où elle se situe.

Vous avez reçu en décembre un courrier pour venir chercher en mairie votre (ou vos) plaque(s) que vous avez déjà peut-être mis en place. Cette adresse officielle avec votre nom, prénom, numéro et nom de rue, code postal et commune, permettra aux différents services publics (secours, poste, livraison...) de vous localiser plus facilement.





Le petit-coin dans le jardin

par Claire Cornillon

Qu'on les appelle toilettes, tinettes, cabinets ou autres sobriquets plus ou moins « choisis », ces lieux n'ont pas disparu des jardins cruzillois depuis si longtemps. On peut penser que beaucoup de ces « petits coins » ont continué leur office jusqu'à la mise en place du Tout-à l'égout par la commune de Cruzille en 1970*.

Dans la plupart des villes, par contre, assez rapidement dès la fin du XIX^e siècle, les nouvelles constructions ont été équipées de toilettes et ont bénéficié d'un raccord aux égouts collectifs et de la distribution de l'eau, avec des robinets voire même des chasses-d'eau.



Dans les campagnes c'est bien différent, et notamment dans notre village. Tant que les égouts n'ont pas existé, l'organisation des toilettes est restée très ancestrale : un petit lieu réservé dans le fond du jardin ou de la cour, le tas de fumier sur lequel on va quotidiennement verser le contenu du seau hygiénique ou du pot de chambre.



Toilettes à Fragnes



Toilettes à Collonges



Toilettes à Collonges



Toilettes à fragnes



Toilettes à Fragnes



Toilettes à Fragnes



Toilettes de l'école au fond de la cour

**J'habite ma maison à Sagy depuis 1978. Avant ma famille, c'est Marie Barraud (née Léchère en 1892), une vieille dame qui y avait vécu jusqu'à son décès en 1976. Autour de 1970, son raccordement à l'assainissement avait bien été prévu et une trappe avait été posée au pied de son escalier en même temps que celle de ses voisins, mais la maison n'avait jamais été reliée. Il y avait alors dans la cuisine un robinet d'eau froide avec un évier qui s'évacuait directement dans la rivière derrière chez elle. Nous en avons déduit que, face au grand âge de cette utilisatrice, les responsables des installations avait fait preuve de tolérance quant à l'application stricte des règlements sanitaires.*

Années 70 : Installation du Tout-à-l'égout sur la commune de Cruzille

par Claire Cornillon

Nous entrons résolument dans l'air moderne avec ce projet de vaste envergure. Ce projet va être mené en partie sous la magistrature de Mr Bajard, maire, qui, ayant succédé à Mr Ponthus après la guerre, est en place alors depuis près de 25 ans. Ce projet est mené sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et a reçu l'avis favorable du Conseil d'Hygiène en janvier 1970.

Le maître d'oeuvre est la Direction départementale de l'Agriculture de la Saône et Loire, et son service du Génie rural de Saône-et-Loire des Eaux et des Forêts. Le projet sera réalisé en 4 tranches de travaux qui vont s'étendre de 1970 à 1977. C'est la Société Pétavit qui emporte l'adjudication.

En 1970 ce sont 133 branchements à établir qui ont été recensés. Le droit de raccordement d'une propriété sera de 400F et incontournable, en vertu de l'ordonnance du 23/10/1958 qui rend obligatoire le raccordement aux égouts, quand ils existent, dans un délai de 2 ans. On retrouve d'ailleurs dans les archives municipales, des courriers de particuliers qui disent n'avoir aucun besoin et n'avoir jamais demandé d'être rattachés au réseau d'assainissement du village. Ces réclamations n'auront aucune suite et tous devront s'acquitter de ce droit conformément à l'ordonnance de 1958.

Le montant prévisionnel des dépenses se monte alors à 550 000 F. Il n'existait alors aucun réseau d'évacuation des eaux usées, seulement quelques morceaux de canalisations des eaux pluviales.

L'avant-projet faisait état d'une population recensée en 1968, à 262 habitants, à laquelle il fallait ajouter les personnels et enfants de l'IMP (Institut Médico-Pédagogique installé au château et géré par la Fédération des Œuvres Laïques), estimés à une centaine de personnes, soit un total de 400 habitants, justifiant très largement la prise de mesures d'évacuation et de traitement des eaux usées.



Le projet

C'est le choix d'un réseau unitaire, rassemblant eaux usées et eaux pluviales, qui a été retenu alors. Ce projet d'assainissement regroupe dans le même réseau le bourg, Collonges et les hameaux de Sagy. Les collecteurs amèneront les eaux usées dans un collecteur général qui les conduira à la station de traitement qui devrait être située en bordure de l'Ail au lieu-dit « La Verchère ». Après traitement, ces eaux seront rejetées dans la rivière.

Des déversoirs d'orage sont prévus afin d'éviter l'engorgement des collecteurs.

La station d'épuration

Les eaux seront traitées de deux façons :

1. Prétraitement

Les eaux seront d'abord débarrassées des matières grossières par un dégrillage, puis un dessablage qui retiendra les sables emportés par les orages, et enfin une séparation des huiles et des grains (par un dispositif adapté)

2. Épuration physique et biologique des eaux usées

Le coût de ce projet se montait alors à 550 000 F.

L'ensemble du projet d'assainissement est lourd et va être réalisé en plusieurs années avec de nombreux aménagements ou perfectionnements, et en de nombreuses tranches de travaux.

Le projet initial de construction du réseau principal et de raccordement aux habitations se déroule comme prévu sur le début des années 1970, mais quand la réception définitive des travaux va être signée le 24 mai 1972, la station d'épuration, elle, n'aura toujours pas été construite.

La construction de la station d'épuration à Sagy, fin 1972

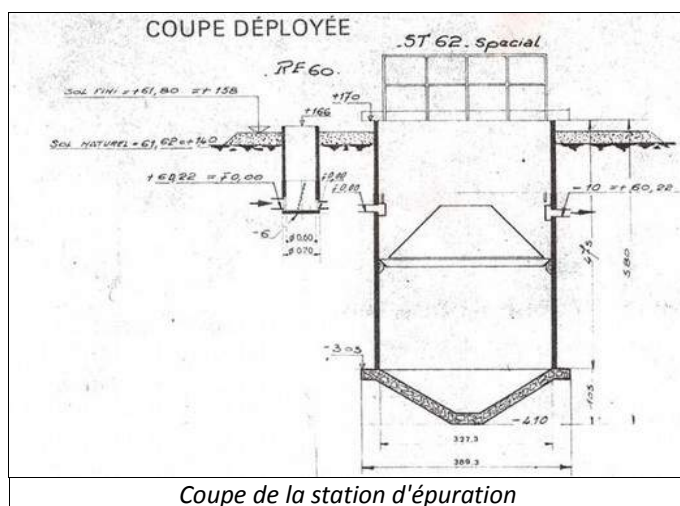
Cette station d'épuration va pourtant être construite, peu après, par la société SABLA en 1972, donc, sur des parcelles rachetées par la commune à leur propriétaire au lieu-dit « Le Pré-Nogrot » correspondant globalement à l'emplacement actuel des PAV (Containers de recyclage des emballages : Points d'Apport Volontaires) de Sagy. Cette station était prévue pour un traitement de 45m³ d'eaux usées par jour.

Comme la zone d'implantation était inondable il a fallu inclure dans le projet ce qui était appelé « des clapets anti retour ».

Après la construction, début 1973 quelques problèmes sont apparus, mais il semble qu'ils aient été solutionnés, puisqu'en juillet 1973, une visite et des prélèvements de contrôle ont permis de conclure à un fonctionnement normal et à une épuration qualifiée alors de satisfaisante.

On trouve dans les archives communales le signalement d'un PV de réception provisoire en 1974.

L'ensemble de ces travaux pendant le mandat de Mr Bajard avait été réalisé à l'initiative de la commune et les frais engagés avaient incombé à la municipalité qui avait pu, au montage du projet, trouver des subventions pour réduire largement sa charge. Les dépenses totales des deux premières tranches étaient de 467 960 F dont 15 000 F de subventions du Conseil Général de Saône-et-Loire.



Coupe de la station d'épuration

L'arrêt du fonctionnement de la station d'épuration et sa destruction

Il semble pourtant que relativement rapidement, cette station ait donné des signes de mécontentement : le système des clapets en cas de crues a-t-il mal fonctionné, ou d'autres dysfonctionnements ont-ils été observés ?

Toujours est-il qu'il faudra renoncer à son utilisation.

C'est sous la magistrature de Monsieur Claudel Pierre, maire de 1976 à 1985, que la station a été démolie et remplacée par une canalisation allant directement à Lugny. Il sera convenu plus tard de faire une lagune dans le cadre du SIVOM.



L'adhésion de la commune au SIVOM du canton de Lugny (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)

Vers le milieu des années 1980, probablement sous la magistrature de Mr Chevenet Albert, maire de 1985 à 1989, la commune va adhérer au SIVOM du bassin de la Bourbonne et pourra ainsi s'inscrire dans un projet collectif. La municipalité était réticente car elle avait financé ses propres équipements, mais des conditions d'entrée favorables lui ont été proposées, à savoir la reprise à son compte d'une partie de ses frais d'équipement permettant ainsi son adhésion.

Le projet de réseau intercommunal d'assainissement initié depuis 1974, envisageait alors l'acheminement de l'ensemble des effluents vers une station unique de traitement des eaux usées, située en aval, à Montbellet, cette station semblant avoir une capacité suffisante pour permettre en période de vendange de traiter les effluents de caves. L'objectif de ce projet était de résoudre de façon originale le problème posé par les effluents saisonniers des caves. Il semble que cette conception évoluera considérablement plus récemment et verra des aménagements propres à résoudre les problèmes liés aux affluents de caves, entre autres.

La mise en place de la lagune

Elle a été faite vers la fin des années 1980, avant 1989, sous la magistrature de Monsieur Chevenet Albert. Un terrain pour cet usage au fond de la vallée de Sainte Geneviève, avait pu être dégagé grâce à un échange avec un Monsieur Colin. Les travaux ont été faits sous l'égide du SIVOM.

Depuis, Cruzille possède sa propre lagune. Cette lagune est surveillée et elle a subi au moins un curage dans les années 2000. Il semble qu'elle donne, jusqu'à présent,



Un cas à part : l'autonomie d'Ouxy

par Claire Cornillon

Ouxy serait-il notre petit village bourguignon qui seul résisterait encore contre l'envahisseur moderne ? Il faut dire que ce tout petit hameau reste, pour l'ensemble du village, le plus isolé, le plus « écarté », non à l'image de Fragnes qui lui, s'il est éloigné du bourg, est cependant situé à un croisement de routes assez stratégiques.

En fait il semble que, chaque fois qu'un aménagement relatif à l'eau a été engagé dans notre commune, Ouxy n'ait pas été concerné. Lors du premier aménagement, au début du XXe siècle, Ouxy avait sa propre fontaine qui ne donnait pas beaucoup mais donnait bien assez, à priori, comparativement à celles du Bourg ou de Collonges.

Lors de l'aménagement suivant de l'adduction en eau potable du village, juste avant la deuxième guerre mondiale, peut-être l'investissement a-t-il été considéré comme trop onéreux relativement au nombre restreint d'habitations de la vallée d'Ouxy ?

Lors de l'aménagement du Tout-à-l'égout, dans les années 1970, ce hameau étant autonome en eau, il était donc logique, dans un premier temps au moins, qu'il le reste quant à de son assainissement. Ce type de raccourci parut sans doute plus simple, compte-tenu de la complexité du dispositif d'assainissement à mettre en place déjà dans le reste du village sans aller s'embarrasser à drainer des eaux usées d'un autre bassin. Les volontés d'équipement collectif du hameau autour de l'eau en resteront donc là.

Par contre Ouxy bénéficiera de l'installation de l'électricité et du téléphone, dans les années 1930, semble-t-il, donc dans des délais raisonnables par rapport à l'équipement du reste de la commune.



L'eau à Ouxy

Rédigé grâce aux témoignages de Mr et Mme Champliaud, à Ouxy.

Jusqu'au milieu des années 1970, à Ouxy, l'alimentation en eau des habitations et des exploitations s'est faite grâce aux différentes fontaines encore en place et en activité aujourd'hui. L'eau arrivait quand même jusqu'à l'évier, même si le débit était un peu intermittent (Mme Champliaud disant « cela ne nous a pas empêché d'élever dix enfants ! »).



À l'extérieur, heureusement ils avaient la « bachasse », (terme du vieux français, qui désigne en général un bassin ou un abreuvoir) qui permettait de donner à boire aux animaux. Cette « bachasse » est toujours à sa place dans la cour de la ferme.



C'est en 1976 que Georges Champliaud s'est lancé dans les travaux de captage d'une source située légèrement en aval, au Nord de la ferme à 600m. Cette source, qu'il a régulièrement entendue dénommer « la Source de l'embouche »*, a un bon débit très régulier. Il a donc creusé, aidé de ses fils, de la



source jusqu'à sa ferme, sur 600m, une grande tranchée où il a posé des tuyaux et une gaine avec des fils électriques. Près de la source il a installé une pompe alimentée électriquement. Après d'assez nombreuses mésaventures, gel de pompe, bris de tuyaux etc. il a fini par placer une pompe immergée dans la source et ainsi les choses ont été plus faciles, même si de temps en temps, il y aura encore, quelques problèmes de matériels à changer tels que tuyaux qui cassent, dont il faut remplacer les modes de liaison.

Il y a dans une cave de la ferme un bac à pression permettant une surveillance régulière.

Il y a eu des analyses de l'eau à l'époque qui ont montré que l'eau était de très bonne qualité. Depuis il n'y a plus d'analyses, mais Mr et Mme Champliaud consomment en permanence, leur eau, avec bonheur et avec plaisir : « Elle est tout le temps très fraîche, même quand il fait chaud ! ». De temps en temps lorsqu'il pleut beaucoup ou qu'il y a de gros orages, l'eau qu'ils tirent se trouble un peu, alors ils boivent de l'eau du commerce, mais cela ne dure jamais longtemps, ils finissent toujours par retrouver leur délicieuse eau de source.

Dernièrement, cet été 2017, avec les problèmes de sécheresse, il y a eu des tuyaux qui ont cassé provoquant des fuites, il a fallu chaque fois réparer avec des raccords métalliques, mais c'est la rançon de leur installation autonome, ils n'ont pas de facture d'eau à payer, mais ils doivent entretenir eux-mêmes leur équipement. (« En fait pour pouvoir être sûr d'avoir tout le temps de l'eau, il faudrait toujours avoir en réserve, une pompe de rechange ! »)

Depuis donc 1976, la captation de l'eau de cette source permet à l'ensemble du vallon d'être très bien alimenté en eau de bonne qualité et en bonne quantité, ce qui était, et reste très important, puisqu'il y a toujours eu, et qu'il y a encore, de l'élevage, d'où des besoins en eau importants sur le territoire d'Ouxy : Une vache, par exemple, a besoin de 70 l d'eau par jour !

L'exploitation des terres environnant la ferme Champliaud a été reprise, récemment, par un jeune couple d'agriculteurs, les Daubard, habitant Ameugny, qui apprécie sûrement considérablement l'abondance de l'eau dans ce vallon pour leurs bêtes.



L'assainissement à Ouxy

Il n'a jamais vraiment changé depuis le milieu du XXe siècle, date à laquelle ont été installées des toilettes dans la maison reliées à une fosse septique. Les habitants d'Ouxy ne sont donc reliés à aucun système collectif de Tout à l'égout.

**« la Source de l'embouche » : Elle est située entre L'Echelette (commune de la Chapelle sous Brancion) et la grande ferme d'Ouxy. Il paraît que, jadis, autrement dit au début du XXe siècle, des femmes du vallon avaient l'habitude d'aller rincer leur linge à cette source.*

L'entrée dans la modernité a aussi conduit à l'abandon de l'usage du four à pain collectif (banal).

Il est plus facile aujourd'hui d'acheter son pain chez le boulanger de proximité. Du coup la convivialité de la cuisson en commun s'est perdue. C'est ce que Cruzille patrimoine et la commune ont voulu retrouver dans la réhabilitation de cet édifice, témoin du passé.

La restauration du four à pain

par Cédric Crémona

Le chantier de restauration du four à pain, mené l'été dernier par l'association Cruzille Patrimoine et la municipalité de Cruzille fut l'occasion de mettre en avant différents savoir faire.

À commencer par celui d'un maçon : Joël Jannet. Sans sa participation, impossible de se lancer dans un tel projet. Les étapes, très différentes les unes des autres, se sont en effet succédé très rapidement durant ces trois semaines.

Après un démontage et un déblaiement des gravats par les bénévoles de l'association courant juin, la première étape avait pour objectif de rebâtir un soubassement robuste susceptible de supporter un lourd ouvrage de maçonnerie et de porter l'ouverture du four à une hauteur adaptée au travail futur du boulanger. Un mur de parement a été reconstruit à la chaux, puis une chape a été tirée. Il a fallu échafauder le chantier avec soin, car la masse des matériaux à employer est très importante.



Puis a débuté la deuxième étape : la pose de la sole en carreaux de terre réfractaires, le dessin et la construction de la voûte. Le four a une profondeur d'environ deux mètres vingt et un mètre cinquante de large. La façade de briques a été montée simultanément. A mesure que s'élevait la voûte, il nous fallait combler le four pour soutenir les rangs de briques (cf. photo).

Une fois la voûte achevée, deux corbeaux furent posés pour soutenir l'avaloir de la cheminée qui s'élève devant le four, au dessus de sa gueule. Il s'agit d'une cheminée très haute, qu'il a fallu élever jusqu'au niveau du faite du toit. Elle a été longue à bâtir et l'échafaudage a évolué en conséquence.

Nous travaillions le matin de 8h à... 14 ou 15h ! Selon les tâches à accomplir. Joël Jannet a beaucoup insisté sur le rythme, nous invitant à travailler lentement, compte tenu des charges à manier. Ses mises en garde concernant la sécurité ont été quotidiennes. Le patient travail de maçonnerie n'allait pas sans riches discussions et beaucoup d'humour. Jamais le temps ne nous a paru long du fait de cette bonne ambiance et de l'avancée régulière des travaux.

Notre chef de chantier anticipait toujours les étapes suivantes, préparant les matériaux et le matériel à emporter sur les lieux. Malgré cette réflexion, il faut une certaine capacité à s'adapter aux contraintes : préparation des coffrages, choix des dosages, des pierres, jusqu'à la taille judicieuse d'une brique... Il s'agit finalement d'une activité où la créativité est importante. Alors que dans le cadre professionnel le travail est souvent associé au stress, il est ici, au delà de l'effort, source de satisfaction et de plaisir ! Travailler sereinement a son importance, car pour doser un mélange il faut faire



preuve de « sensibilité » (pour ne pas trop mouiller son mortier par exemple), pour assembler des briques il faut être « confiant » en son geste... On y met finalement beaucoup de soi-même.

Nous avons eu la satisfaction de tenir les délais espérés et sans incident. Les coûts ont été moins importants que prévu. La construction, une fois achevée, a été jugée harmonieuse et les choix faits judicieux car le tirage de la cheminée est bon. Le travail autour du four se révèle assez commode lors des cuissons et l'inertie thermique de l'ensemble relativement importante. Aucun désordre n'a encore été constaté.

Une fois le four achevé, nous avons eu la chance que Michel et Marie-Christine Breton nous rejoignent. Nous ne disposions d'aucun outillage, d'aucune expérience pour entreprendre les premières cuissons... Et une fois encore, le savoir est essentiel pour réussir le pain. Leur aide, accompagnée de leurs nombreux conseils sont vraiment précieux !

L'utilisation du four est loin d'être évidente. Sa masse est lentement montée en température grâce à des flambées successives sur les 48 heures qui précèdent la cuisson. Le bois utilisé, la « charbonnette », est constitué de longs morceaux de charme ou de chêne de petit diamètre. Il faut plus d'un stère par cuisson. Les braises sont déplacées sur la sole pour la tempérer uniformément. Une fois chauffé « à blanc », le rayonnement du four est saisissant. Il faut être muni de gants pour en approcher la main. Les braises et les cendres sont évacuées à l'aide de la raclette (les cendres servaient autrefois aux lessives). La sole est nettoyée grâce à un chiffon humide.



Dans le même temps, on a pétri la pâte à pain, on l'a façonnée puis déposée dans des panières farinées où elle a lentement levé. Ces opérations prennent de six à huit heures.

On introduit d'abord un dispositif artisanal qui va produire de la vapeur à l'intérieur du four, pour que les miches puissent encore gonfler en début de cuisson et que la croûte soit belle. Opère alors la magie du boulanger : à l'aide de sa longue pelle, il lui faut disposer rapidement et régulièrement, d'un geste sec et précis les fragiles boules de pâte dans le four. Celui de Cruzille peut en contenir une trentaine. La cuisson, porte fermée pour conserver la vapeur dans le four, va durer environ une demi-heure. Elle doit être surveillée : on éclaire l'intérieur du four pour vérifier l'aspect des pains. Les miches, une fois défournées, sont mises à sécher. On les frappe du doigt pour les faire sonner et vérifier la cuisson... Et les gourmands ne résistent pas à la tentation d'en trancher une pour la déguster fumante !

Autrefois, le pain cuit de la sorte pouvait se conserver longtemps. Les cuissons étaient organisées collectivement toutes les deux ou trois semaines. Après la cuisson des pains, on enfournait la pâtisserie puis certains plats à mijoter. En revanche, les boulangers de métier, pour économiser le bois ne laissaient pas leur four trop redescendre en température et enchaînaient les cuissons. Certains fours étaient communs aux habitants d'un hameau, d'autres étaient privés. Nous ignorons si le double four de la cure était à l'origine un four banal. Personne ne se souvient avoir vu ces fours en fonction.

Plus que le mode de cuisson, c'est la température, la durée et son hygrométrie qui forment la croûte du pain et c'est le travail de la pâte ainsi que la qualité de la farine qui lui confèrent sa saveur. Mais une cuisson collective dans un four à pain redonne incontestablement une dimension conviviale unique !